

Liste récapitulative des délibérations Séance du 3 Juillet 2025

| N° Ordre | N° Délibération | Objet de la délibération |
|----------|-----------------|---------------------------|
| 1 | 010/2025 | SERVITUDE ENEDIS |
| 2 | 011/2025 | CESSIONS DE PARCELLES |
| 3 | 012/2025 | NUMEROTATION DE PARCELLES |
| 4 | 013/2025 | CREATION DE POSTE |

Le Maire,

Jean-Alain CHARPENTIER

Le secrétaire de séance,

Alexandre LE MORVAN

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03/07/2025

| Référence | |
|-----------|--|
| 010/2025 | |

Objet de la délibération SERVITUDE ENEDIS

| Nombre de membres | | |
|-------------------|----------|---------------------------------|
| Afférents | Présents | Qui ont pris part au vote |
| 21 | 17 | 17 |

Date de la convocation 26/06/2025

Date d'affichage 26/06/2025

| Vote | |
|---------------|--|
| A la majorité | |
| Pour: 12 | |
| Contre: 5 | |
| Abstention: 0 | |

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture de Saint-Dizier Le : 04/07/2025

E

Publication ou notification du : 04/07/2025

L' an 2025 et le 3 Juillet à 18 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, Salle du Conseil Municipal sous la présidence de CHARPENTIER JEAN-ALAIN, Maire

<u>Présents</u>: M. CHARPENTIER JEAN-ALAIN, Maire, Mmes: DAVIGNON LAURIE, HERNANDEZ FELDEISEN SANDRA, JOURDAN CAROLE, REMOND AURELIE, ZUCCALI AGNES, MM: BOSSAN PASCAL, CALOT MICHEL, DUBOIS SERGE, DUBUC BRUNO, GUENIN RICHARD, HULIN PHILIPPE, JONDET KEVIN, LE MORVAN ALEXANDRE, RONFARD ALAIN, UTKALA GILBERT, VIGNON ALEXANDRE

Excusé(s): Mmes: COLLIN VALERIE, MENAUCOURT SONIA, REUILLE KELLY, M. SAVARY CHRISTOPHE

A été nommé secrétaire : M. LE MORVAN ALEXANDRE

Objet de la délibération : SERVITUDE ENEDIS

Après en avoir délibéré, le Conseil autorise le Maire à signer la convention de servitude CS 06 avec ENEDIS, N° d'affaire RAC-CAR-25-000655 Soc déplacement HTA sout et lui donne tout pouvoir pour les signatures à intervenir.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme : En mairie, le 04/07/2025 Le Maire

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03/07/2025

Référence 011/2025

Objet de la délibération
CESSIONS DE PARCELLES

| Nombre de membres | | |
|-------------------|----------|---------------------------------|
| Afférents | Présents | Qui ont pris part au vote |
| 21 | 17 | 17 |

Date de la convocation 26/06/2025

Date d'affichage 26/06/2025

Vote

A l'unanimité

Pour : 17
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture de Saint-Dizier Le : 04/07/2025

Et

Publication ou notification du : 04/07/2025

L' an 2025 et le 3 Juillet à 18 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, Salle du Conseil Municipal sous la présidence de CHARPENTIER JEAN-ALAIN, Maire

<u>Présents</u>: M. CHARPENTIER JEAN-ALAIN, Maire, Mmes: DAVIGNON LAURIE, HERNANDEZ FELDEISEN SANDRA, JOURDAN CAROLE, REMOND AURELIE, ZUCCALI AGNES, MM: BOSSAN PASCAL, CALOT MICHEL, DUBOIS SERGE, DUBUC BRUNO, GUENIN RICHARD, HULIN PHILIPPE, JONDET KEVIN, LE MORVAN ALEXANDRE, RONFARD ALAIN, UTKALA GILBERT, VIGNON ALEXANDRE

Excusé(s): Mmes: COLLIN VALERIE, MENAUCOURT SONIA, REUILLE KELLY, M. SAVARY CHRISTOPHE

A été nommé secrétaire : M. LE MORVAN ALEXANDRE

Objet de la délibération : CESSIONS DE PARCELLES

Suite à la demande formulée par Mme Sénami Bernadette ADJATOGBEDJI, et sur proposition du Maire, le Conseil accepte de céder les parcelles suivantes au tarif de 3 € le m² :

- AC 10, d'une surface de 110 m²
- AC 4, d'une surface de 25 m²

Les frais annexes seront à la charge de l'acquéreur

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme : En mairie, le 04/07/2025 Le Maire

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03/07/2025

| Référence | |
|-----------|--|
| 012/2025 | |
| | |

Objet de la délibération

NUMEROTATION DE

PARCELLES

| Nombre de membres | | |
|-------------------|----------|---------------------------------|
| Afférents | Présents | Qui ont pris part au vote |
| 21 | 17 | 17 |

Date de la convocation 26/06/2025

| Date d'affichage | |
|------------------|--|
| 26/06/2025 | |

| Vote | |
|---------------|--|
| A l'unanimité | |
| Pour: 17 | |
| Contre: 0 | |
| Abstention: 0 | |

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture de Saint-Dizier Le : 04/07/2025

Et

Publication ou notification du : 04/07/2025

L' an 2025 et le 3 Juillet à 18 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, Salle du Conseil Municipal sous la présidence de CHARPENTIER JEAN-ALAIN, Maire

<u>Présents</u>: M. CHARPENTIER JEAN-ALAIN, Maire, Mmes: DAVIGNON LAURIE, HERNANDEZ FELDEISEN SANDRA, JOURDAN CAROLE, REMOND AURELIE, ZUCCALI AGNES, MM: BOSSAN PASCAL, CALOT MICHEL, DUBOIS SERGE, DUBUC BRUNO, GUENIN RICHARD, HULIN PHILIPPE, JONDET KEVIN, LE MORVAN ALEXANDRE, RONFARD ALAIN, UTKALA GILBERT, VIGNON ALEXANDRE

Excusé(s): Mmes: COLLIN VALERIE, MENAUCOURT SONIA, REUILLE KELLY, M. SAVARY CHRISTOPHE

A été nommé secrétaire : M. LE MORVAN ALEXANDRE

Objet de la délibération : NUMEROTATION DE PARCELLES

A la suite de divisions parcellaires, le Conseil décide de numéroter les parcelles ainsi :

- AC 281 au N°21 de la rue du 11 novembre
- AC 285 au N°3 de la rue du 11 novembre

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme : En mairie, le 04/07/2025

Le Maire

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03/07/2025

Référence 013/2025

Objet de la délibération

CREATION DE POSTE

| Nombre de membres | | |
|-------------------|----------|---------------------------|
| Afférents | Présents | Qui ont pris part au vote |
| 21 | 17 | 17 |

Date de la convocation 26/06/2025

Date d'affichage 26/06/2025

Vote

A l'unanimité

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture de Saint-Dizier Le : 04/07/2025

Et

Publication ou notification du : 04/07/2025

L' an 2025 et le 3 Juillet à 18 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, Salle du Conseil Municipal sous la présidence de CHARPENTIER JEAN-ALAIN, Maire

<u>Présents</u>: M. CHARPENTIER JEAN-ALAIN, Maire, Mmes: DAVIGNON LAURIE, HERNANDEZ FELDEISEN SANDRA, JOURDAN CAROLE, REMOND AURELIE, ZUCCALI AGNES, MM: BOSSAN PASCAL, CALOT MICHEL, DUBOIS SERGE, DUBUC BRUNO, GUENIN RICHARD, HULIN PHILIPPE, JONDET KEVIN, LE MORVAN ALEXANDRE, RONFARD ALAIN, UTKALA GILBERT, VIGNON ALEXANDRE

Excusé(s): Mmes: COLLIN VALERIE, MENAUCOURT SONIA, REUILLE KELLY, M. SAVARY CHRISTOPHE

A été nommé secrétaire : M. LE MORVAN ALEXANDRE

Objet de la délibération : CREATION DE POSTE

Sur proposition du Maire, le Conseil décide de créer un poste de Technicien territorial à temps complet à compter du 1er septembre 2025.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme : En mairie, le 04/07/2025 Le Maire